

**DÉPARTEMENT DES PYRÉNÉES ORIENTALES**  
**COMMUNE DE POLLESTRES**  
 Extrait du  
**Registre des Délibérations du Conseil Municipal**

N° 2024\_021

Nombre de Conseillers	En Exercice 27	Présents 19	Votants 25
Date de Convocation	Jeudi 8 février 2024		
Séance du	Jeudi 15 février 2024		
<p>Le Conseil Municipal de la commune de Pollestres, appelé à siéger régulièrement par l'envoi d'une convocation mentionnant l'ordre du jour, accompagnée d'une note explicative de synthèse sur les affaires soumises à délibération et adressée au moins CINQ jours francs avant la présente séance, s'est réuni à la Salle Démocratie, sous la présidence de Monsieur Jean-Charles MORICONI, Maire.</p> <p>Etaient présents : J.Ch. MORICONI – H. BARBAROS – Ch. QUEYRAT – J.Ch. VERGEYNST – A. CORDERO – F. PLUJA – A. BERNARD – J.M. THOBOIS – P. DONOT – E. BREBION – D. CREN – C. BALDO – P. MARECHAUX – N. COLELLA – M. SANDRAS-MACH – P. WADIIH – A. BAUER – A. LE MOIGNE – E. MARTIN.</p> <p>Absents excusés ayant donné procuration : J. BADIE à J.Ch. MORICONI – V. GUILLEMIN à N. COLELLA – T. RENARD à H. BARBAROS – F. PORTELLA à C. LEVY – A. LOPEZ à C. QUEYRAT – G. CASAS à A. CORDERO.</p> <p>Absent excusé n'ayant pas donné de procuration : M. MARTIN – C. LEVY.</p> <p>Secrétaire de séance : H. BARBAROS.</p>			

**OBJET :**     **Modification du tableau des effectifs – Création de postes**

Afin d'anticiper les besoins en terme de recrutement, le Maire propose au conseil municipal d'approuver la création des postes suivants :

- Quatre adjoints techniques à temps complet ;
- Un poste de rédacteur territorial à temps complet ;
- Un adjoint d'animation à temps complet ;
- Deux adjoints d'animation à temps non complet à 30/35ème ;
- Deux agents sociaux à temps complet.

Le Conseil Municipal, le Maire entendu, à l'unanimité des membres présents ou représentés **AUTORISE** la création des postes mentionnés ci-dessus.

**AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS  
 POUR EXTRAIT CONFORME**

Le Maire,  
**Jean-Charles MORICONI.**

Mise en ligne le 16/02/2024

REÇU EN PREFECTURE

le 16/02/2024

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-066-2166 01443-2024.0215-DELIB\_2024\_